



Bureau des  
régimes de retraite  
de Montréal



**LA COMMISSION  
DE LA CAISSE COMMUNE  
RÉGIMES DE RETRAITE  
DES EMPLOYÉS  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

Rapport  
annuel

**2017**





# Table des matières

Faits saillants .....	4
-----------------------	---

Message du président .....	5
----------------------------	---

Les placements .....	6
----------------------	---

A) POLITIQUE DE PLACEMENT .....	6
---------------------------------	---

B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE .....	7
---	---

C) VALEUR MARCHANDE .....	7
---------------------------	---

D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF .....	8
--	---

Les rendements .....	11
----------------------	----

A) PAR CLASSE D'ACTIF .....	11
-----------------------------	----

B) HISTORIQUE .....	11
---------------------	----

C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR .....	12
-------------------------------	----

D) CROISSANCE DE L'ACTIF .....	12
--------------------------------	----

Rapport de l'auditeur et états financiers .....	13
---	----

Sommaires pour les six régimes de retraite .....	36
--	----

A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT DE LA CAISSE COMMUNE .....	36
--	----

B) SITUATION FINANCIÈRE .....	38
-------------------------------	----

C) ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS .....	40
--	----

La Caisse commune .....	44
-------------------------	----

A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT .....	44
--	----

B) ORGANIGRAMME .....	44
-----------------------	----

C) ADMINISTRATION .....	45
-------------------------	----

D) GESTION FINANCIÈRE .....	45
-----------------------------	----

Gestionnaires .....	46
---------------------	----



# Faits saillants

**L'ANNÉE 2017** en fut une de résilience marquée par la bonne performance des marchés financiers malgré les vents de face géopolitiques et le resserrement des politiques monétaires en Amérique du Nord.

Quarante cinq pays ont connu une croissance économique en 2017, ce qui ne s'était jamais vu depuis la crise financière de 2008-2009. Les prix du pétrole ont eux aussi connu une progression, mais sans avoir d'impact négatif sur l'inflation qui est demeurée plutôt faible tout au long de l'année. Dans ce contexte toujours porteur pour les marchés boursiers, le MSCI ACWI (tous pays) a généré un rendement de 14,4 % en dollars canadiens pour 2017. Le S&P/TSX, au Canada, a progressé de 9,1 % ralenti par les secteurs de l'énergie et des matériaux. À l'inverse, le S&P 500 américain a été propulsé à la hausse par son secteur des technologies et a terminé avec un rendement total de 21,8 % en devises locales.

Le secteur obligataire a lui aussi généré des rendements positifs, mais plus timides que les indices boursiers. Les taux d'intérêt à court terme ont augmenté en 2017, contrairement aux taux d'intérêt à plus long terme qui ont, quant à eux, baissé. Ainsi, l'indice canadien FTSE/TMX Univers a offert un rendement de 2,5 % tandis que l'indice long terme a produit un rendement de 7 %. Notre portefeuille de revenu fixe a généré un rendement de 4,2 %, surpassant son indice de 1,7 %.

Le portefeuille d'actions canadiennes n'a pas été en mesure de suivre l'indice TSX en 2017 avec un rendement de 7,1 % contre 9,1 %. Les performances de nos gestionnaires de grande capitalisation expliquent l'essentiel de cette contre performance par rapport à l'indice, tandis que nos gestionnaires en petite capitalisation ont contribué positivement au rendement de 2017. Les titres de moyenne capitalisation des secteurs de l'énergie et des matériaux expliquent en grande partie la sous-performance de notre portefeuille canadien.

Le portefeuille d'actions étrangères a généré un rendement absolu fort intéressant de 15 % en 2017. Par contre, la performance fut légèrement inférieure à son indice de référence avec un rendement de 15,8 %. Notre biais pour l'approche valeur a contribué à cette sous-performance par, entre autres, l'absence marquée des titres du secteur technologique américain.

Les placements alternatifs ont, quant à eux, produit un rendement de 6 % en 2017, soit un rendement conforme aux attentes compte tenu de la faible volatilité présente dans les marchés ainsi que l'appréciation du dollar canadien face à la devise américaine.

L'année 2017 a connu une croissance économique mondiale coordonnée pour la première fois depuis longtemps, d'ailleurs les marchés financiers ont bien reflété ce contexte en offrant d'excellents rendements aux investisseurs institutionnels.

# Message du président

**EN 2017, LA CAISSE COMMUNE** a obtenu un rendement de 9,2 % et son actif net a atteint 8,4 milliards de dollars.

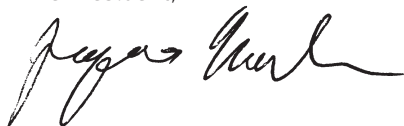
L'année 2017 a été marquée, entre autres, par le début du resserrement de la politique monétaire en Amérique du Nord. Ainsi, la Banque Centrale Américaine a haussé son taux directeur à trois reprises tandis que la Banque du Canada à deux reprises. Malgré ces gestes posés par les banques centrales, les marchés boursiers ont connu une autre année de forts rendements soutenus par le marché américain et son secteur de la technologie. L'année 2017 va aussi être considérée comme celle du Bitcoin et des cryptomonnaies où la popularité de ces actifs financiers a connu un essor fulgurant. Au Canada, on peut y ajouter la popularité des compagnies du secteur du cannabis. Malgré l'absence de ces deux thèmes populaires dans notre portefeuille d'investissement, la Caisse commune a été en mesure de générer un rendement plus qu'intéressant.

Suite aux fusions des actifs des régimes d'arrondissements en 2016 et de la conclusion des ententes de restructuration des régimes, l'année 2017 a été marquée par les travaux de consolidation des portefeuilles et le début des travaux portant sur la révision des politiques de placement des régimes de retraite de la Ville de Montréal. En parallèle, nous sommes demeurés à l'affût d'opportunités de placement offrant des rendements intéressants et moins corrélés aux actifs traditionnels en vue de bonifier le portefeuille qui demeure pleinement investi et bien diversifié.

Les risques géopolitiques ont continuellement progressé depuis l'arrivée au pouvoir du président Trump. Qu'il s'agisse de guerres commerciales ou menaces nucléaires, l'économie mondiale a fait fi de tous ces bruits pour engendrer une croissance économique coordonnée pour la première fois depuis plusieurs années. Ceci étant dit, les marchés financiers sont plus fragiles et sensibles à une hausse soudaine des taux d'intérêt et de l'inflation par leur évaluation plus élevée que la normale. Dans ce contexte, nous userons de prudence additionnelle dans le déploiement des différentes stratégies d'investissement pour 2018.

Comme à l'habitude, je tiens à souligner la collaboration des membres de la Commission de la caisse commune ainsi que tout le personnel du Bureau pour leur travail et appui constant dans l'élaboration des stratégies de gestion des régimes.

Le Président,



Jacques Marleau

# Les placements

## A) POLITIQUE DE PLACEMENT

Les avoirs de la Caisse commune ont été investis selon la politique de placement adoptée par chacune des commissions des régimes de retraite qui conservent des éléments de leur actif dans la Caisse commune. Cette politique est révisée régulièrement. La politique en vigueur comporte, entre autres, les paramètres suivants :

### Énoncé de principe

- Maximiser le rendement à long terme, tout en maintenant le degré de risque au niveau jugé approprié.
- Viser des résultats supérieurs à la moyenne, tout en évitant de compromettre l'équilibre actuariel.

### Objectif à long terme

- Rendement annuel total au moins égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, plus 3,75 %.

### Objectif à moyen terme

- Rendement au-dessus de la cible sur une période mobile de quatre ans.

### Répartition des actifs de la Caisse commune

Dans le but d'augmenter le rendement, la composition du portefeuille de l'ensemble de la Caisse commune pourra varier. Toutefois, le pourcentage de la valeur marchande de chaque catégorie d'actifs dans lesquels des placements sont effectués devra se situer à l'intérieur des balises globales suivantes :

Classe d'actif	Répartition minimale	Répartition cible	Répartition maximale
Marché monétaire	0 %	2 %	10 %
Obligations	25 %	29 %	35 %
Actions			
• canadiennes	15 %	18 %	25 %
• étrangères	30 %	35 %	45 %
Produits alternatifs	5 %	16 %	20 %
<b>Total</b>		<b>100 %</b>	

## B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE

Composition du portefeuille cible :

- 2 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours
- 29 % FTSE/TMX Universel
- 18 % S&P/TSX Composé
- 35 % MSCI ACWI (\$ CAD)
- 16 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours + 3,75 %

## C) VALEUR MARCHANDE

La répartition des placements de la Caisse commune se détaille comme suit au 31 décembre 2017 :

(En millions de \$)	2017	2016
Encaisse et effets à court terme (1)	176,1	311,1
Obligations	2 218,3	2 081,6
Actions canadiennes	1 589,0	1 488,9
Actions étrangères	3 127,8	2 894,0
Produits alternatifs	1 341,1	1 119,8
Contrats à terme (2)	-4,7	5,2
<b>Total</b>	<b>8 447,6</b>	<b>7 900,6</b>

(1) Comprend l'encaisse et les effets à court terme gérés à l'interne.

(2) Les contrats à terme sont utilisés pour la couverture des devises étrangères.

La valeur marchande des placements est établie à la juste valeur.

## D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF

### Encaisse et effets à court terme

Une allocation de 2 % des actifs de la Caisse commune est prévue au portefeuille cible qui sert essentiellement à fournir la liquidité nécessaire au paiement des rentes. Au 31 décembre 2017, l'équipe interne gérait 176,1 M\$ de placements sur le marché monétaire et l'ensemble des gestionnaires externes en détenait 178,1 M\$.

### Obligations

Cette classe d'actif est composée de :

#### Obligations canadiennes

Une révision de la structure du portefeuille a été complétée en 2011. Un des principaux objectifs de la révision a été d'assurer une meilleure adéquation avec nos engagements en matière de paiement de rentes. Une stratégie « dynamique » de la gestion du risque de taux d'intérêt a été mise en place. La gestion des obligations canadiennes a été réduite à deux mandats spécialisés : un mandat de gestion active en obligations fédérales et corporatives et un mandat de gestion passive en obligations canadiennes, provinciales et municipales.

#### Autres obligations

Dans le but de diversifier le portefeuille obligataire et d'en accroître le rendement, il a été prévu d'ajouter plusieurs mandats obligataires dits « satellites ». Au 31 décembre 2017, nous avons deux mandats de gestion active en obligations de sociétés mondiales, trois investissements dans des fonds de dette privée de sociétés canadiennes, quatre investissements dans des fonds de dette hypothécaire à court terme au Canada, un investissement dans un fonds obligataire mondial et un fonds de prêts bancaires.

### Actions canadiennes

Cette classe d'actif est gérée par trois gestionnaires spécialisés ayant des mandats en actions canadiennes de grande capitalisation et deux gestionnaires ayant des mandats en actions canadiennes de petites capitalisations. Le tableau suivant décrit la répartition des placements par secteur des quatre gestionnaires à l'intérieur de cette classe d'actif. Les actions de petites capitalisations représentent environ 20 % du portefeuille d'actions canadiennes.

#### Au 31 décembre 2017

Secteur d'activités des placements en actions canadiennes	Portefeuille %	Indice de référence S&P/TSX (composé) %
Énergie	20,6	19,7
Matériaux de base	11,6	11,5
Produits industriels	11,3	9,5
Biens de consommation discrétionnaire	6,6	5,4
Biens de consommation courante	3,5	3,7
Soins de santé	0,9	1,0
Services financiers	29,2	34,6
Technologie de l'information	6,0	3,2
Services de télécommunication	3,4	4,7
Services publics	2,6	3,8
Immobilier	4,3	2,9
	100,0	100,0



## Actions étrangères

La structure de gestion en actions étrangères comprend maintenant huit mandats avec la répartition suivante :

### Répartition des portefeuilles au 31 décembre 2017

Mandats	Portefeuille %
Actions mondiales (3 mandats)	17,6
Actions américaines de grandes capitalisations	6,7
Actions américaines de petites capitalisations	2,1
Actions EAEO de grandes capitalisations (1 mandat)	5,8
Actions européennes de petites capitalisations	1,8
Actions de pays émergents	3,0
<b>Total</b>	<b>37,0</b>

Les mandats en actions mondiales, actions américaines de grandes capitalisations, actions EAEO et actions européennes peuvent allouer un pourcentage de leurs investissements à des actions de pays émergents.

### Répartition géographique des actions étrangères au 31 décembre 2017

	Portefeuille %	Indice de référence MSCI ACWI %
États-Unis	46,0	50,9
Canada	0,8	3,1
Europe développé excluant le Royaume-Uni	22,0	16,2
Royaume-Uni	7,0	5,5
Japon	6,0	7,9
Pacifique excluant le Japon	7,0	4,4
Pays émergents	11,0	11,5
Autres pays	0,2	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Produits alternatifs

Cette classe d'actif est composée de trois grandes catégories : les stratégies à rendement absolu, les fonds d'infrastructures et les fonds en immobilier. À cela, il faut ajouter six mandats spécialisés : cinq fonds de dette privée internationale et un canadien.

### Mandats en produits alternatifs au 31 décembre 2017 en % des actifs totaux

	%
<b>Stratégies à rendement absolu</b>	
Blackrock (fonds de fonds)	2,1
Bridgewater	0,7
IPM	0,8
Gestion Cristallin	0,6
Formula Growth	0,6
Programme des gestionnaires en émergence du Québec (P.G.E.Q.)	0,3
Hexavest	0,2
<b>Fonds en infrastructure</b>	
CUBE Infrastructure I et II	0,8
Global Infrastructure Partners I, II et III	1,7
Highstar Capital III	0,2
DWS Pan-European Infrastructure Fund I et II	0,7
Ardian Infrastructure IV et American IV	0,3
AXA Infrastructure III	0,5
Archmore International Infrastructure Fund II	0,3
New American Bridges Fund I	0,0
<b>Fonds d'immobilier</b>	
BlackRock Asia Property	0,2
BlackRock Europe Property	0,2
BlackRock US Property	0,5
Deutsche Asset Management	1,2
Guardian Capital Real Estate Fund	0,7
Presima	1,2
<b>Fonds de dette privée</b>	
Amerra Capital Management II, III et Annexe	0,8
Clarion Partners	0,1
CVC Credit Partners	0,4
THL Credit	0,5
MBI/TEC	0,1
AMP Capital	0,2
<b>Total produits alternatifs</b>	<b>15,9</b>

## Gestion des devises

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change, la Caisse commune applique une couverture dynamique partielle de son exposition au dollar américain (« USD ») et à l'euro (« € »).

# Les rendements

## A) PAR CLASSE D'ACTIF

Portefeuille	Caisse commune	Rendement des indices	Indices
Marché monétaire	0,8	0,6	FTSE/TMX 91 jrs
Obligations	4,2	2,5	FTSE/TMX – U
Actions canadiennes	7,1	9,1	S&P/TSX
Actions étrangères	15,0	15,8	MSCI ACWI (≠ CAD)
Produits alternatifs	6,0	4,3	FTSE/TMX + 3,75 %

FTSE/TMX 91 jrs : FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours

FTSE/TMX – U : FTSE/TMX Universel

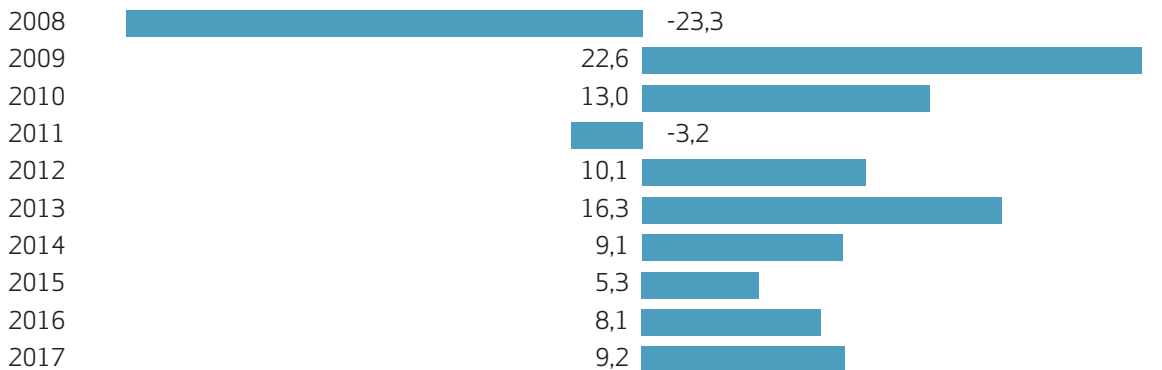
S&P/TSX : S&P/TSX Composé

MSCI ACWI : Morgan Stanley All Country World Index

## B) HISTORIQUE

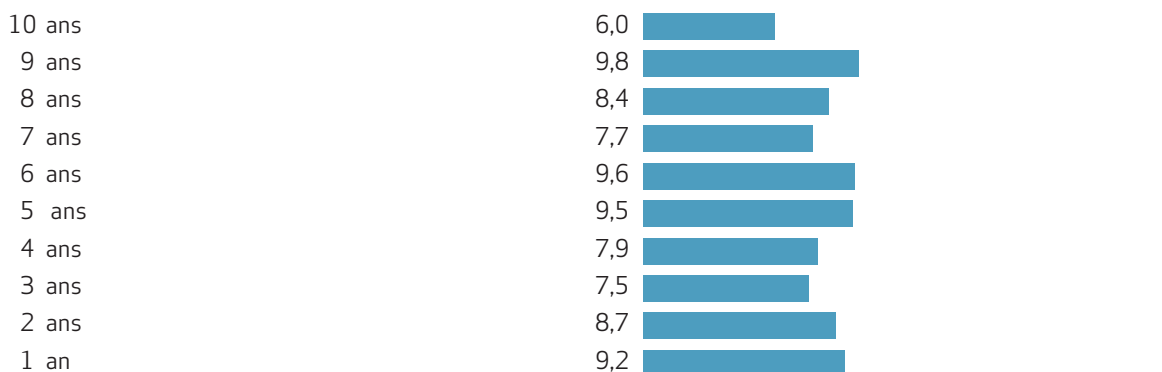
### Rendements annuels

%



### Rendements annualisés au 31 décembre 2017

%



## C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR

Actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2017

(En milliers de dollars) **7 896 623**

+ Revenus de placements	276 061
+ Modification de la juste valeur des placements	450 469
+ Honoraires de gestion	30 847
= Total des revenus	757 377
- Honoraires professionnels et frais d'administration	30 847
= Bénéfice net	726 530
- Retraits nets	174 212

Actif net au 31 décembre 2017 **8 448 941**

## D) CROISSANCE DE L'ACTIF

(En milliers de dollars)	Actif au début	+	Croissance nette	=	Actif à la fin
2008	4 190 193		(1 184 846)		3 005 347
2009	3 005 347		479 047		3 484 394
2010	3 480 382 *		325 629		3 806 011
2011	3 806 011		(212 173)		3 593 838
2012	3 593 838		511 541		4 105 379
2013	4 110 441 **		794 187		4 904 628
2014	4 904 628		456 964		5 361 592
2015	5 361 592		387 154		5 748 746
2016	5 748 746		2 147 877 ***		7 896 623
2017	7 896 623		552 318		8 448 941

\* Redressement de l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2010 à la suite de l'application du cours acheteur.

\*\* Redressement de l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à la suite de l'application du cours de clôture.

\*\*\* Inklus les actifs reçus des régimes d'origine en 2016.

# Rapport de l'auditeur indépendant

## **Au président et aux membres de la Commission de la caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité des membres de la Commission de la caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal pour les états financiers**

Les membres de la Commission de la caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par les délégataires, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal au 31 décembre 2017 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal, le 20 mars 2018

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120795

# Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

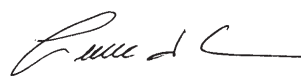
	2017	2016
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>PLACEMENTS à la juste valeur</b> (note 3)	<b>8 432 335</b>	7 882 206
<b>CRÉANCES</b>		
Intérêts courus	12 003	11 900
Dividendes à recevoir	6 902	6 237
Autres créances à recevoir	8 473	5 250
	<b>27 378</b>	23 387
<b>ENCAISSE</b>	<b>1 927</b>	289
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>8 461 640</b>	7 905 882
<b>PASSIFS</b>		
<b>CHARGES À PAYER</b>	<b>12 699</b>	9 259
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>12 699</b>	9 259
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS</b>	<b>8 448 941</b>	7 896 623

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour la Commission de la caisse commune



**Jacques Marleau**  
Président



**Lucie St-Jean**  
Secrétaire-trésorier

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<b>(En milliers de dollars canadiens)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		
Modification de la juste valeur des placements (note 3)	<b>450 469</b>	365 689
Revenus de placements		
Intérêts		
Obligations	<b>90 544</b>	70 952
Effets à court terme	<b>5 991</b>	4 608
Dividendes	<b>114 678</b>	89 639
Distributions des fonds de placements alternatifs	<b>64 848</b>	21 848
Total de la modification de la juste valeur des placements et des revenus de placements	<b>726 530</b>	552 736
Honoraires de gestion (note 4)	<b>30 847</b>	24 212
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>757 377</b>	576 948
<b>CHARGES</b>		
Honoraires professionnels et frais d'administration	<b>30 847</b>	24 212
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS</b>	<b>726 530</b>	552 736

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<b>(En milliers de dollars canadiens)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>7 896 623</b>	5 748 746
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités</b>	<b>726 530</b>	552 736
<b>Apports (retraits) nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal</b>	<b>(174 212)</b>	1 595 141
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>8 448 941</b>	7 896 623

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	<b>726 530</b>	552 736
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	<b>(273 680)</b>	(272 962)
Gain net non réalisé inclus dans la modification de la juste valeur des placements	<b>(176 789)</b>	(92 727)
Achats de placements	<b>(4 187 717)</b>	(5 357 262)
Produit à la vente et à l'échéance des placements	<b>4 060 636</b>	3 529 333
Recettes (déboursés) nettes à l'échéance des contrats de change	<b>40 356</b>	(2 639)
Intérêts courus	<b>(103)</b>	(4 423)
Dividendes à recevoir	<b>(665)</b>	(1 843)
Autres créances à recevoir	<b>(3 223)</b>	(1 923)
Charges à payer	<b>3 440</b>	2 756
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>188 785</b>	(1 648 954)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports (retraits) nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	<b>(174 212)</b>	1 595 141
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(174 212)</b>	1 595 141
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>		
<b>Écart de conversion sur la trésorerie et équivalents</b>	<b>(7 214)</b>	(2 402)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>348 128</b>	404 343
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>355 487</b>	348 128
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	<b>1 927</b>	289
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	<b>353 560</b>	347 839
<b>TOTAL</b>	<b>355 487</b>	348 128
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>		
Intérêts reçus	<b>96 432</b>	71 137
Dividendes reçus	<b>114 013</b>	87 796

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# Notes complémentaires

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

*La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal* (ci-après « *la Caisse* »), créée par le règlement du *Conseil de l'ancienne Ville de Montréal* (« *la Ville* ») numéro 8932, est en exploitation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1984 et par son statut, est exempte d'impôt en vertu de l'article 248 (1) et de l'article 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'adresse du siège social de la Caisse commune est le 630, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Les commissions des six régimes de retraite agréés de la Ville de Montréal ont octroyé un mandat administratif à la Ville de Montréal en déléguant la préparation des états financiers à la *Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite* (ci après « *le délégué* »).

Cette Caisse a pour but d'administrer les placements et les excédents de liquidités des régimes de retraite des employés de la Ville (« *les régimes* »). La participation des régimes dans la Caisse est représentée par des unités attribuées à chacun des régimes selon les apports (retraits) à la Caisse, les revenus nets de placements et la modification de la juste valeur des placements.

La valeur de chaque unité demeure fixée à 1 075,50 \$ depuis le 31 décembre 1990 puisque la variation de la juste valeur est attribuée en unités de participation additionnelles depuis cette date.

L'attribution des nouvelles unités s'effectue la première journée de chaque mois au prorata des unités déjà détenues par chacun des régimes à la fin du mois précédent.

La Caisse doit gérer et effectuer le placement de ses actifs conformément aux normes édictées par *Retraite Québec* et celles de la politique de placement des régimes.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, y compris les états comparatifs ont été approuvés et autorisés pour publication par la Commission de la caisse commune, le 20 mars 2018.



## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur et sont dressés conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

### b) Entité d'investissement

La Caisse répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, car les conditions suivantes sont remplies :

- La Caisse obtient les excédents de liquidités des détenteurs d'unités dans le but d'offrir des services de gestion d'investissements;
- La Caisse déclare aux détenteurs d'unités que son activité d'investissement a pour but de générer des rendements et de procurer des revenus d'investissements conformément à sa mission;
- La Caisse mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi la Caisse ne prépare pas d'états financiers consolidés.

### c) Filiale

La participation dans la filiale, en propriété exclusive, 4272675 Canada inc. est comptabilisée à la juste valeur et comprend les placements suivants :

- Global Infrastructures Partners – CL.P, détenu à 1,7 % (1,7 % en 2016);
- Global Infrastructures Partners II – CL.P, détenu à 1,6 % (1,6 % en 2016);
- UBS International Infrastructures Fund II, détenu à 3,9 % (3,9% en 2016).

Ces placements sont présentés sous la rubrique « *Investissements dans des fonds d'infrastructures* » à la note 3.

### d) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers conformément aux IFRS, le délégué doit établir des estimations et poser des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans l'*état de la situation financière* et l'*état du résultat global*. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le délégué possède des événements en cours et sur les mesures que ce dernier pourrait prendre à l'avenir. Le délégué estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers présentent par conséquent une image fidèle de sa situation financière ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent les estimations comptables et les jugements critiques les plus importants.

#### **Juste valeur des instruments financiers :**

La Caisse évalue ses placements au cours de clôture conformément aux IFRS qui indiquent que la valeur des placements doit correspondre à un prix compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, les IFRS stipulent alors que la Caisse doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Le délégué a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, les placements sont évalués au cours acheteur.

La Caisse détient également des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Pour ces derniers, le délégué évalue les placements selon les informations fournies par les gestionnaires.

## e) Instruments financiers

### I) Classification des instruments financiers :

La Caisse classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à *IAS39 – Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*.

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur :

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur comprennent les actifs financiers qui sont désignés à la juste valeur, soit l'ensemble des placements de la Caisse à l'exclusion des contrats de change qui sont classés comme étant à la juste valeur.

Toutes les opérations de placements sont inscrites lorsque les risques et les avantages découlant de la propriété de ces placements sont transférés. Tous les titres sont inscrits à la date de transaction de l'opération. Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre les intervenants du marché à la date d'évaluation. Au mieux, elle est attestée par le cours de clôture des marchés, s'il en existe un. La juste valeur est calculée en fonction des conditions du marché à un moment précis et elle peut ne pas être représentative de la juste valeur future.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par la Caisse sont constatés à l'**état du résultat global** de la période considérée.

- Actifs financiers classés dans les prêts et créances :  
Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les intérêts courus, les dividendes à recevoir, les autres créances ainsi que l'encaisse sont classés dans cette catégorie.
- Passifs financiers au coût amorti :  
Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés comme détenus à des fins de transactions. La Caisse inclut dans cette catégorie les charges à payer.

### II) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation de la juste valeur :

#### **Évaluation initiale :**

Lors de l'évaluation initiale, tous les instruments financiers de la Caisse sont évalués à la juste valeur.

#### **Évaluation subséquente :**

Tous les instruments financiers, à l'exception de ceux qui sont classés dans les catégories prêts et créances et passifs financiers au coût amorti, sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé au poste « **Plus-value (moins-value) non réalisée dans la valeur des placements** ».

L'écart entre la valeur d'un actif au moment de son acquisition et sa juste valeur actuelle tient compte des variations des taux du marché et du risque de crédit de l'émetteur depuis la date d'acquisition initiale. La plus-value ou moins-value non réalisée de la juste valeur des placements est constatée au poste « **Modification de la juste valeur des placements** » dans l'**état du résultat global**.

Les autres instruments financiers sont évalués au coût après amortissement. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût après amortissement se rapproche de la juste valeur.

### **III) Placements :**

- Les effets à court terme comprennent des instruments financiers dont les échéances ne dépassent pas douze mois. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des taux du marché.
- Les obligations sont évaluées selon les prix obtenus d'intervenants reconnus sur le marché. Les valeurs obtenues correspondent au cours de clôture lorsque ce dernier est disponible. La juste valeur des fonds de dettes privées canadiens et étrangers est déterminée à l'aide des valeurs établies par les gestionnaires.
- Les actions cotées en bourse sont évaluées au cours de clôture.
- Les investissements dans les fonds de stratégies à rendement absolu s'effectuent par le biais de fonds et de fonds de fonds à stratégies à rendement absolu. La juste valeur de ces investissements est fournie par les administrateurs des fonds et est basée sur les valeurs cotées en bourse. Des états financiers de chaque fonds et chaque fonds de fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les investissements dans les fonds d'infrastructures et dans les fonds immobiliers privés sont constitués de placements sur les marchés privés effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Le placement en unités du fonds commun équilibré est présenté à la juste valeur selon le cours fourni par le gestionnaire de ce fonds.
- La gestion des devises est effectuée par l'entremise de contrats de change à terme. Une couverture partielle est utilisée afin de se protéger contre les fluctuations adverses des devises étrangères par rapport au dollar canadien, puisqu'une partie importante des actifs de la Caisse est investie à l'étranger.

### **f) Constatation des produits**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés au moment où le droit de recevoir le paiement est établi, lequel correspond à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

### **g) Produits d'honoraires de gestion**

La Caisse constate ses produits d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les régimes, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

## h) Conversion de devises

Les apports nets à la Caisse sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Caisse. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date d'évaluation. Les écarts de conversion sur les placements sont inclus à l'*état du résultat global* au poste « *Modification de la juste valeur des placements* ».

## i) Opérations conclues avec des parties liées

Les opérations conclues avec des parties liées dans le cours normal des activités sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

## j) Prêts de titres

La Caisse peut prêter des titres aux termes d'un contrat prévoyant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent d'obligations gouvernementales et de titres admissibles. Le revenu provenant du prêt de titres, le cas échéant, est comptabilisé à l'*état du résultat global* lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés restent inscrits à l'*état de la situation financière* à titre de placements. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement.

## k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » comprend l'encaisse et les dépôts à vue de même que les autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est au maximum 90 jours à partir de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux de rendement prévus.



### 3. PLACEMENTS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

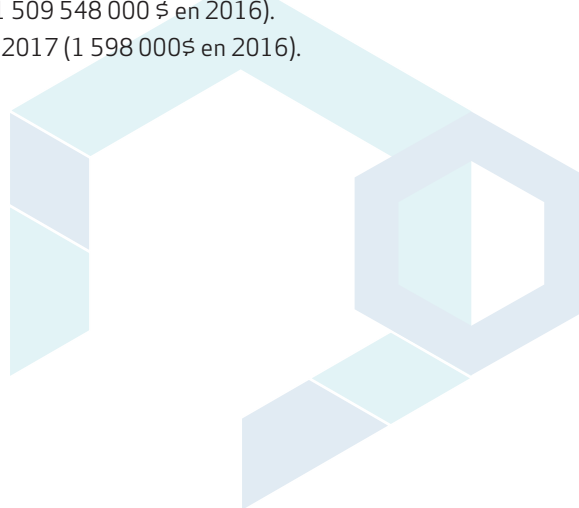
La répartition des placements de la Caisse se détaille comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2017		2016	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
<b>À la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	353 560	354 491	347 839	347 589
Effets à court terme	598	603	106 412	106 301
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	1 284 708	1 233 498	1 235 145	1 188 139
Obligations étrangères	675 526	695 035	580 382	594 265
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	416 665	418 486	367 030	359 341
Actions				
Canadiennes	1 522 748	1 316 330	1 441 912	1 270 039
Étrangères	3 020 130	2 397 649	2 820 005	2 374 869
Sociétés de placements immobiliers	205 473	194 852	197 835	189 300
Contrats de change	(4 677)	0	5 222	0
Investissement dans un fonds commun équilibré	11 781	10 000	10 688	10 000
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	430 535	429 152	356 956	312 704
Investissements dans des fonds d'infrastructures	383 745	305 549	318 226	262 212
Investissements dans des fonds immobiliers privés	131 543	122 477	94 554	90 023
	<b>8 432 335</b>	<b>7 478 122</b>	<b>7 882 206</b>	<b>7 104 782</b>

Au 31 décembre 2017, la valeur des titres prêtés s'établi à 1 778 025 000 \$ (1 479 280 000 \$ en 2016)

tandis que la valeur des garanties détenues s'élève à 1 816 169 000 \$ (1 509 548 000 \$ en 2016).

Les revenus provenant des prêts de titres représentent 2 375 000 \$ en 2017 (1 598 000 \$ en 2016).



La modification de la juste valeur des placements se détaille comme suit au 31 décembre :

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>	2016
	\$	\$
<b>Modification de la juste valeur des placements</b>		
Gains réalisés sur la vente de placements	<b>233 281</b>	190 823
Gains sur devises	<b>43</b>	84 778
Gains (pertes) réalisés à l'échéance des contrats de change	<b>40 356</b>	(2 639)
Plus-value non réalisée de la valeur des placements	<b>176 789</b>	92 727
<b>Total</b>	<b>450 469</b>	365 689

L'incidence de la variation de la juste valeur des placements et de la variation pour taux de change est présentée à titre de plus (moins) value non réalisée de la valeur des placements. Ce montant est inclus au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » et se détaille comme suit :

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-17</b>	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-16	<b>Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2017</b>	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2016
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>(931)</b>	250	<b>(1 181)</b>	(1 188)
Effets à court terme	<b>(5)</b>	111	<b>(116)</b>	60
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	<b>51 210</b>	47 006	<b>4 204</b>	(17 826)
Obligations étrangères	<b>(19 509)</b>	(13 883)	<b>(5 626)</b>	3 717
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	<b>(1 821)</b>	7 689	<b>(9 510)</b>	(7 420)
Actions				
Canadiennes	<b>206 418</b>	171 873	<b>34 545</b>	147 710
Étrangères	<b>622 481</b>	445 136	<b>177 345</b>	(28 418)
Sociétés de placements immobiliers	<b>10 621</b>	8 535	<b>2 086</b>	(37 444)
Contrats de change	<b>(4 677)</b>	5 222	<b>(9 899)</b>	48 611
Investissement dans un fonds commun équilibré	<b>1 781</b>	688	<b>1 093</b>	688
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	<b>1 383</b>	44 252	<b>(42 869)</b>	(7 143)
Investissements dans des fonds d'infrastructures	<b>78 196</b>	56 014	<b>22 182</b>	(11 559)
Investissements dans des fonds immobiliers privés	<b>9 066</b>	4 531	<b>4 535</b>	2 939
<b>Total</b>	<b>954 213</b>	777 424	<b>176 789</b>	92 727

## Hiérarchie relativement à l'évaluation de la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

Les tableaux suivants représentent les placements de la Caisse selon une hiérarchie basée sur l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. Cette hiérarchie est constituée de trois niveaux établis selon les critères suivants :

**Niveau 1 :** Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques;

**Niveau 2 :** Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

**Niveau 3 :** Des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

La répartition des actifs de la Caisse au 31 décembre 2017 s'établit comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2017 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	777 705	507 003	0	1 284 708
Obligations étrangères	3 482	672 044	0	675 526
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	416 665	0	416 665
Actions				
Canadiennes	1 522 719	29	0	1 522 748
Étrangères	3 021 553	(1 423)	0	3 020 130
Sociétés de placements immobiliers	205 473	0	0	205 473
Contrats de change	(4 677)	0	0	(4 677)
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	11 781	0	11 781
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	430 535	0	430 535
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	383 745	383 745
Investissements dans un fonds immobilier privé	0	131 543	0	131 543
<b>Total</b>	<b>5 526 255</b>	<b>2 168 177</b>	<b>383 745</b>	<b>8 078 177</b>





Cette même répartition s'établissait de la manière suivante au 31 décembre 2016 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2016 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	754 123	481 022	0	1 235 145
Obligations étrangères	50 623	529 759	0	580 382
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	367 030	0	367 030
Actions				
Canadiennes	1 438 351	3 561	0	1 441 912
Étrangères	2 820 183	(178)	0	2 820 005
Sociétés de placements immobiliers	197 835	0	0	197 835
Contrats de change	5 222	0	0	5 222
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	10 688	0	10 688
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	356 956	0	356 956
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	318 226	318 226
Investissements dans un fonds immobilier privé	0	94 554	0	94 554
<b>Total</b>	<b>5 266 337</b>	<b>1 843 392</b>	<b>318 226</b>	<b>7 427 955</b>



## Placements classés dans le niveau 3

### Investissements dans des fonds d'infrastructures :

La Caisse investit dans des fonds d'infrastructures distincts situés en Europe et aux États-Unis. Ces fonds sont tous diversifiés au niveau des secteurs d'investissement. Les principaux types d'infrastructures détenues par ces fonds sont les suivants : des aéroports, des ports, des autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux de pipeline et d'oléoduc dans le secteur pétrolier et des infrastructures liées à la gestion des déchets et à la production d'énergies renouvelables.

La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité dans les derniers états financiers du fonds d'infrastructures à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Afin de déterminer la valeur des fonds, les commandités utilisent plusieurs hypothèses qui peuvent avoir un impact important sur les valeurs des fonds telles que le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisés par le fonds pour déterminer la valeur d'un placement ainsi que l'utilisation de multiples de BAIIA (*bénéfices avant impôt, intérêts et amortissement*) de secteurs comparables pour déterminer la valeur d'un placement. Ces placements sont peu liquides et sont soumis aux mêmes risques de prix que l'ensemble des placements de la Caisse. Les investissements dans des fonds d'infrastructures sont donc classés dans le niveau 3.

## Transferts entre les niveaux 1 et 2

Des titres ont été transférés du niveau 2 vers le niveau 1 pour une juste valeur de 472 696 \$ en 2017 (448 123 \$ en 2016). Par ailleurs, des titres ont été transférés en 2017 pour une juste valeur de 21 979 959 \$ du niveau 1 vers le niveau 2 (8 464 638 \$ en 2016). Ces transferts se justifient essentiellement par une volatilité des marchés, exigeant des transferts entre les niveaux.

## Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice.

(En milliers de dollars)	2017 \$	2016 \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>318 226</b>	276 066
Produit de la vente de placements	<b>(15 895)</b>	(47 480)
Achat de placements	<b>58 011</b>	73 814
Gain net réalisé	<b>1 221</b>	27 385
Plus-value (moins-value) non réalisée	<b>22 182</b>	(11 559)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>383 745</b>	318 226
<b>Plus-value non réalisée incluse dans la juste valeur des titres détenus à la fin de l'exercice</b>	<b>78 196</b>	56 014

Les concentrations de placements par secteurs d'activités et secteurs géographiques se détaillent comme suit :

### Secteurs d'activités des placements en actions canadiennes

(En milliers de dollars)	2017		2016	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
Énergie	20	304 245	22	316 963
Matériaux de base	12	176 591	13	189 415
Produits industriels	11	175 461	13	180 474
Biens de consommation discrétionnaire	7	99 641	8	112 990
Biens de consommation courante	3	52 372	4	55 852
Soins de santé	1	13 646	0	6 301
Services financiers	29	438 087	28	399 856
Technologie de l'information	6	85 982	6	89 646
Services de télécommunication	3	51 143	2	31 573
Services publics	2	39 374	1	17 240
Immobilier	5	76 648	3	41 573
Autres	1	9 558	0	29
	100	1 522 748	100	1 441 912

### Secteurs géographiques des placements en actions étrangères et de sociétés de placements immobiliers

(En milliers de dollars)	2017		2016	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
États-Unis	46	1 484 548	47	1 409 731
Europe excluant le Royaume-Uni	22	697 604	22	663 369
Royaume-Uni	7	220 202	6	174 688
Japon	6	201 893	8	246 585
Pacifique excluant le Japon	7	209 322	5	150 776
Pays émergents	11	364 556	11	332 115
Autres pays	1	47 478	1	40 576
	100	3 225 603	100	3 017 840

### Facteurs de risque

La Caisse est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Caisse sont résumés par catégories à la note 2 e). La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à l'ensemble des secteurs d'activités et de leur milieu d'exploitation connexe. La Caisse, par le biais de la politique de placement de chacun des régimes, prévoit une répartition de l'actif cible entre les placements productifs d'intérêts, les actions, les placements alternatifs et ceux du marché monétaire. La politique de placement de chacun des régimes impose aussi la diversification des placements dans chacune des catégories et fixe des plafonds d'exposition pour chaque placement et contrepartie.

Les principaux risques financiers auxquels la Caisse est exposée sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité détaillés ci-après.

## Risques de marché

### Risque de change

Le risque de change découle du fait que la Caisse investit dans des placements libellés en devises étrangères. Les fluctuations des flux de trésorerie et de la juste valeur relative du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des placements. Un programme de gestion du risque de l'exposition aux devises étrangères est en place afin de réduire la volatilité des rendements de la Caisse. Au cours de l'exercice 2017, le programme de couverture de change a été mis à jour. La Caisse couvre désormais le risque lié aux deux devises étrangères principales par le biais de contrats à terme, échéant à moins de trois mois de la date d'acquisition et revue trimestriellement. Une couverture dynamique est effectuée pour le dollar américain. Pour l'euro, la Caisse vise généralement à couvrir 50 % du risque lié à la position de change. Auparavant, il existait un programme de couverture de change selon lequel une partie du risque, soit généralement 50 % lié à la position de change de la Caisse sur quatre devises principales, était couverte par le biais de contrat à terme. La position de change de la Caisse, l'incidence du programme de couverture de change et la position de change nette se présentent comme suit au 31 décembre :

2017				
Couverture de change				
(En milliers de dollars)	Exposition au risque de change	Contrats de change		Juste valeur
		Actif	Passif	
<b>Devises</b>				
Dollar américain	2 431 102	313 877	313 146	731
Euro	609 075	285 224	290 632	(5 408)
Livre sterling	243 660	0	0	0
Yen japonais	230 322	0	0	0
Sous-total	3 514 159	599 101	603 778	(4 677)
Autres devises	484 974	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3 999 133</b>	<b>599 101</b>	<b>603 778</b>	<b>(4 677)</b>



2016

Couverture de change

(En milliers de dollars)	Exposition au risque de change	Contrats de change		
		Actif	Passif	Juste valeur
<b>Devises</b>				
Dollar américain	2 272 829	859 337	872 291	(12 954)
Euro	554 945	301 808	291 591	10 217
Livre sterling	194 240	89 221	91 495	(2 274)
Yen japonais	205 209	98 815	88 582	10 233
Sous-total	3 227 223	1 349 181	1 343 959	5 222
Autres devises	362 767	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3 589 990</b>	<b>1 349 181</b>	<b>1 343 959</b>	<b>5 222</b>

Au 31 décembre 2017, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 10,63% (10,81 % en 2016), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de la devise canadienne par rapport aux quatre devises principales mentionnées au tableau précédent, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 361,3 millions de dollars (242,1 millions de dollars en 2016). L'exposition au risque de change varie au cours de l'exercice en fonction du volume des transactions réalisées à l'étranger. Néanmoins, l'analyse précédente est considérée comme représentative de l'exposition de la Caisse au risque de change.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et sur la juste valeur des placements de la Caisse. Le portefeuille productif d'intérêts comporte des lignes directrices quant à la concentration, à la durée et à la distribution, qui sont conçues pour atténuer le risque découlant de la fluctuation des taux d'intérêt. Toutefois, aucun instrument dérivé n'est acquis pour réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Le classement selon la durée jusqu'à l'échéance des placements productifs d'intérêts est fondé sur les échéances stipulées aux contrats régissant les titres et il se détaille comme suit :

	2017				2017	2016
	2017	Durée jusqu'à l'échéance				
	Taux de rendement pondéré à l'échéance	Moins de 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$
<b>(En milliers de dollars)</b>						
<b>Obligations canadiennes</b>						
Gouvernement du Canada	2,17 %	74 800	140 497	84 350	299 647	248 120
Provinces	2,88 %	17 640	104 150	356 268	478 058	502 147
Municipalités	2,56 %	108 414	19 594	27 933	155 941	99 942
Sociétés ouvertes	4,36 %	31 340	127 879	143 704	302 923	345 355
Autres	2,83 %	8 729	35 955	3 455	48 139	39 581
<b>Fonds de dettes privées canadiens et étrangers</b>						
	6,07 %	357 147	59 518	0	416 665	367 030
<b>Obligations étrangères</b>						
	5,71 %	407 981	184 584	82 961	675 526	580 382
		1 006 051	672 177	698 671	2 376 899	2 182 557

Au 31 décembre 2017, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué d'environ 3,72 % (3,60 % en 2016), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de l'indice FTSE/TMX Universel, toutes les autres variables étant demeurées constantes, le bénéfice net aurait varié d'environ 535,3 millions de dollars en 2017 (495,2 millions de dollars en 2016). Cette analyse exclut l'impact sur le bénéfice net de la variation de juste valeur liée à la fluctuation des taux d'intérêt des fonds de prêts hypothécaires, de prêts commerciaux agricoles et de certains fonds de dettes privées détenus par la Caisse au 31 décembre 2017, d'une valeur de 246,9 millions de dollars (205,9 millions de dollars en 2016). Par conséquent, ces fonds exposent indirectement la Caisse au risque de taux d'intérêt. Ce changement est considéré comme raisonnablement possible selon les observations de la conjoncture du marché.

### Autre risque de prix

Le risque est associé à la fluctuation des flux de trésorerie et à celle de la juste valeur des placements, en actions canadiennes, actions étrangères et en actions de sociétés de placements immobiliers en raison des variations des conditions du marché, que ces variations soient dues à des facteurs propres au placement particulier ou à des facteurs touchant toutes les valeurs mobilières négociées sur le marché. La Caisse investit dans un portefeuille de placement diversifié, conformément aux politiques approuvées par les commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, afin d'atténuer l'impact de l'autre risque de prix. Au 31 décembre 2017, 56 % (57 % en 2016), des placements étaient négociés sur des bourses mondiales. Si sur les bourses mondiales, le cours des actions avait augmenté ou diminué d'environ 12,32 % à la fin de l'exercice (12,31 % en 2016), ces taux étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles des indices TSX et MSCI WORLD CAD, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait augmenté ou diminué de 585,2 millions de dollars (549,1 millions de dollars en 2016). Cette volatilité est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence qu'un changement raisonnablement possible du risque de marché aurait pu avoir sur l'évolution de l'actif net à la date de présentation de l'information financière.

### Risque de crédit

La Caisse est exposée au risque de crédit si une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La Caisse a prévu des critères en matière de placement conçus de manière à diversifier son risque de crédit. En règle générale, la Caisse est exposée au risque de crédit en raison des titres à revenu fixe, des contrats de change et des placements alternatifs.

L'exposition maximum de la Caisse au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre tel que décrit dans le tableau suivant :

	2017	2016
	\$	\$
<b>(En milliers de dollars)</b>		
<b>Catégorie d'actifs financiers</b>		
Encaisse	1 927	289
Trésorerie et équivalents de trésorerie	353 560	347 839
Effets à court terme	598	106 412
Titres à revenus fixes	2 376 899	2 182 557
Créances	27 378	23 387
<b>Total</b>	<b>2 760 362</b>	<b>2 660 484</b>



De plus, le risque de crédit relatif à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux effets à court terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont en conformité avec la politique de placements dont les critères exigent de ceux-ci une notation externe de crédit de bonne qualité.

La répartition du portefeuille obligataire par cote de crédit s'établit comme suit au 31 décembre :

<b>Cote de crédit</b>	<b>2017</b> <b>%</b>	2016 %
AAA	<b>18</b>	15
AA	<b>7</b>	4
A	<b>26</b>	32
BBB	<b>16</b>	18
<BBB	<b>10</b>	9
Non coté <sup>(1)</sup>	<b>23</b>	22
<b>Total</b>	<b>100</b>	100

<sup>(1)</sup> Les obligations non cotées sont principalement des obligations municipales à 4 % (3 % en 2016), d'entreprises à 11 % (10 % en 2016) et des prêts hypothécaires à 8 % (9 % en 2016).

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers courants.

Le risque de liquidité est inhérent aux activités de la Caisse et peut être influencé par diverses situations propres à un marché ou qui touchent l'ensemble des marchés, notamment les événements liés au crédit ou une fluctuation importante des marchés.

La Caisse investit principalement ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés.





#### 4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Caisse détient des obligations de la Ville de Montréal, le promoteur des régimes, d'une valeur marchande de 16,8 millions de dollars (12,1 millions de dollars en 2016). Le coût de ces obligations est de 16,6 millions de dollars (11,9 millions de dollars en 2016).

Par ailleurs, la Caisse facture, à chacun des six régimes la constituant, les honoraires professionnels et frais d'administration qu'elle encoure, conformément aux ententes et à la valeur établie entre les parties. Au 31 décembre, les honoraires de gestion facturés à chacun des régimes se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2017 \$	2016 \$
<b>Honoraires de gestion</b>		
Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal	5 798	4 319
Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal	472	418
Régime de retraite des des cols bleus de la Ville de Montréal	6 507	5 178
Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal	8 912	6 980
Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal	5 808	4 670
Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal	3 350	2 647
<b>Total</b>	<b>30 847</b>	<b>24 212</b>

La Ville agit à titre de déléguataire pour la gestion des opérations de la Caisse. Elle assume la plupart des frais d'administration de la Caisse tels que le salaire des employés de la Ville et les frais d'occupation des locaux.

#### 5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net disponible attribuable aux détenteurs d'unités. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Les objectifs de la Caisse en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion dans des titres appropriés selon les politiques de placement de chacun des régimes, et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes.

#### 6. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et des modifications et interprétations des normes existantes ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (ci-après l'« *IASB* »), mais ne sont pas encore en vigueur et la Caisse ne les a pas adoptées de façon anticipée.

L'information sur la nouvelle norme qui est susceptible d'être pertinente pour les états financiers de la Caisse est décrite ci-dessous. D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient des effets sur les états financiers de la Caisse.

##### **IFRS 9 – Instruments financiers**

En juillet 2014, l'*IASB* a publié l'*IFRS 9* laquelle remplace *IAS-39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. *IFRS 9* introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Caisse n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

## 7. ENGAGEMENTS

La Caisse s'est engagée à investir les sommes suivantes dans les fonds suivants :

Nom du fonds	Date de terminaison	Période de capitalisation	Valeur initiale de l'engagement	Solde restant de l'engagement en devise locale	Solde restant de l'engagement en dollars canadiens
<b>FONDS D'INFRASTRUCTURES</b>					
Highstar Capital III Prism Fund, L.P.	19/10/2019	24/04/2012	25 000 000 \$ US	367 033 \$ US	459 866 \$
AXA Infrastructure Fund III	16/08/2025	16/08/2015	30 000 000 €	2 440 800 €	3 672 359 \$
ARDIAN Infrastructure Fund IV	15/01/2030	01/03/2021	20 000 000 €	9 840 000 €	14 804 988 \$
ARDIAN Americas Infrastructure Fund IV	21/09/2032	21/09/2021	25 000 000 \$ US	21 470 000 \$ US	26 900 386 \$
Cube Infrastructure Fund II	30/09/2028	30/09/2021	20 000 000 €	14 189 474 €	21 349 084 \$
Global Infrastructures Partners CL.P.	31/03/2018	31/03/2014	50 000 000 \$ US	6 037 208 \$ US	7 564 192 \$
Global Infrastructures Partners II – CL.P.	28/09/2022	28/09/2017	75 000 000 \$ US	9 387 192 \$ US	11 761 485 \$
Global Infrastructures Partners III – CL.P.	26/01/2027	26/01/2022	50 000 000 \$ US	38 738 228 \$ US	48 536 249 \$
RREEF Pan-European Infrastructure Fund, L.P.	31/07/2020	31/07/2011	20 000 000 €	1 380 450 €	2 076 987 \$
Pan-European Infrastructure Fund II, L.P.	30/06/2026	30/06/2020	30 000 000 €	17 572 791 €	26 439 530 \$
Archmore International Infrastructures Fund II	14/11/2029	14/11/2019	25 000 000 \$ US	3 634 594 \$ US	4 553 888 \$
New American Bridges Feeder, Inc.	27/06/2028 avec option de renouvellement	27/06/2022	29 999 727 \$ US	27 303 829 \$ US	34 209 759 \$
<b>TOTAL DES FONDS D'INFRASTRUCTURES</b>					<b>202 328 773 \$</b>
<b>FONDS DE DETTES PRIVÉES</b>					
Integrated Private Debt Fund V, L.P.	03/11/2028	03/11/2018	50 000 000 \$	22 467 460 \$	22 467 460 \$
MBI/TEC Private debt Opportunities Fund I, L.P.	14/07/2022	14/07/2019	25 000 000 \$	14 504 167 \$	14 504 167 \$
Amerra Agri Fund II Annex, L.P.	31/12/2022	31/12/2020	8 000 000 \$ US	5 333 333 \$ US	6 682 288 \$
Amerra Agri Offshore Fund III, L.P.	15/04/2021	15/04/2019	50 000 000 \$ US	22 163 557 \$ US	27 769 363 \$
THL Credit Direct Lending Fund III – B (Cayman), L.P.	31/03/2023	31/03/2019	50 000 000 \$ US	16 812 153 \$ US	21 064 434 \$
CVC Credit Partners European Mid-Market Solution Feeder Fund (E), L.P.	31/03/2023	31/03/2020	40 000 000 €	17 997 748 €	27 078 908 \$
Clarion Partners Debt Investment Fund, L.P.	01/11/2024 avec option de renouvellement	01/11/2019	30 000 000 \$ US	22 135 802 \$ US	27 734 588 \$
AMP Capital Infrastructure Debt Fund III, L.P.	12/02/2026	12/02/2020	50 000 000 \$ US	38 763 633 \$ US	48 568 080 \$
<b>TOTAL DES FONDS DE DETTES PRIVÉES</b>					<b>195 869 288 \$</b>
<b>FONDS IMMOBILIERS PRIVÉS</b>					
Guardian Capital real estate	Ouvert	n/d	70 000 000 \$	13 218 548 \$	13 218 548 \$
Blackrock Asia Property Fund IV, L.P.	08/04/2024	08/04/2019	30 294 887 \$ US	20 754 238 \$ US	26 003 587 \$
Blackrock Europe Property Fund IV, L.P.	15/04/2024	15/04/2019	27 384 174 €	19 319 163 €	29 067 072 \$
Hancock Timberland and Farmland Fund L.P.	Ouvert	n/d	30 000 000 \$ US	30 000 000 \$ US	37 587 870 \$
<b>TOTAL DES FONDS IMMOBILIERS PRIVÉS</b>					<b>105 877 076 \$</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>					<b>504 075 137 \$</b>

## 8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle adoptée au cours de l'exercice courant.

# Sommaires pour les six régimes de retraite

## A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT EN UNITÉS DE LA CAISSE COMMUNE

(En milliers de dollars)	Cols bleus		Pompiers		Cadres		Fonctionnaires		Contremaîtres		Professionnels		Total	
	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur
<b>SOLDE AU 01-01-2017</b>	<b>1 558 198</b>	<b>1 675 843 \$</b>	<b>1 366 193</b>	<b>1 469 339 \$</b>	<b>1 367 189</b>	<b>1 470 411 \$</b>	<b>2 151 321</b>	<b>2 313 745 \$</b>	<b>116 700</b>	<b>125 511 \$</b>	<b>782 681</b>	<b>841 774 \$</b>	<b>7 342 282</b>	<b>7 896 623 \$</b>
Apports (Retraits)	(14 980)	(16 111) \$	(12 789)	(13 755) \$	(12 633)	(13 587) \$	(23 533)	(25 310) \$	(2 509)	(2 698) \$	1 162	1 250 \$	(65 282)	(70 211) \$
Revenus nets	8 783	9 446 \$	7 701	8 282 \$	7 704	8 286 \$	12 118	13 033 \$	655	704 \$	4 428	4 762 \$	41 389	44 513 \$
Modification de la juste valeur	42 497	45 706 \$	37 257	40 070 \$	37 271	40 085 \$	58 627	63 053 \$	3 164	3 403 \$	21 433	23 051 \$	200 249	215 368 \$
<b>SOLDE AU 31-03-2017</b>	<b>1 594 498</b>	<b>1 714 884 \$</b>	<b>1 398 362</b>	<b>1 503 936 \$</b>	<b>1 399 531</b>	<b>1 505 195 \$</b>	<b>2 198 533</b>	<b>2 364 521 \$</b>	<b>118 010</b>	<b>126 920 \$</b>	<b>809 704</b>	<b>870 837 \$</b>	<b>7 518 638</b>	<b>8 086 293 \$</b>
Apports (Retraits)	(14 145)	(15 213) \$	21 717	23 357 \$	10 738	11 549 \$	(25 026)	(26 915) \$	(2 436)	(2 620) \$	1 305	1 404 \$	(7 847)	(8 438) \$
Revenus nets	13 767	14 806 \$	12 086	12 999 \$	12 094	13 007 \$	18 963	20 395 \$	1 015	1 092 \$	7 018	7 548 \$	64 943	69 847 \$
Modification de la juste valeur	482	518 \$	383	412 \$	394	424 \$	724	779 \$	47	51 \$	139	149 \$	2 169	2 333 \$
<b>SOLDE AU 30-06-2017</b>	<b>1 594 602</b>	<b>1 714 995 \$</b>	<b>1 432 548</b>	<b>1 540 704 \$</b>	<b>1 422 757</b>	<b>1 530 175 \$</b>	<b>2 193 194</b>	<b>2 358 780 \$</b>	<b>116 636</b>	<b>125 443 \$</b>	<b>818 166</b>	<b>879 938 \$</b>	<b>7 577 903</b>	<b>8 150 035 \$</b>
Apports (Retraits)	(7 512)	(8 079) \$	(9 026)	(9 708) \$	(6 547)	(7 041) \$	(20 297)	(21 829) \$	(1 751)	(1 883) \$	1 122	1 207 \$	(44 011)	(47 333) \$
Revenus nets	10 372	11 155 \$	9 308	10 011 \$	9 252	9 950 \$	14 249	15 325 \$	757	814 \$	5 331	5 733 \$	49 269	52 988 \$
Modification de la juste valeur	5 660	6 087 \$	5 047	5 428 \$	5 050	5 431 \$	7 724	8 307 \$	406	437 \$	2 934	3 156 \$	26 821	28 846 \$
<b>SOLDE AU 30-09-2017</b>	<b>1 603 122</b>	<b>1 724 158 \$</b>	<b>1 437 877</b>	<b>1 546 435 \$</b>	<b>1 430 512</b>	<b>1 538 515 \$</b>	<b>2 194 870</b>	<b>2 360 583 \$</b>	<b>116 048</b>	<b>124 811 \$</b>	<b>827 553</b>	<b>890 034 \$</b>	<b>7 609 982</b>	<b>8 184 536 \$</b>
Apports (Retraits)	(10 795)	(11 610) \$	(6 391)	(6 873) \$	(3 422)	(3 681) \$	(25 445)	(27 367) \$	(1 436)	(1 545) \$	2 647	2 846 \$	(44 842)	(48 230) \$
Revenus nets	21 310	22 920 \$	19 100	20 542 \$	18 999	20 434 \$	29 109	31 306 \$	1 538	1 654 \$	11 024	11 857 \$	101 080	108 713 \$
Modification de la juste valeur	39 931	42 946 \$	35 825	38 530 \$	35 635	38 326 \$	54 714	58 845 \$	2 890	3 108 \$	20 610	22 167 \$	189 605	203 922 \$
<b>SOLDE AU 31-12-2017</b>	<b>1 653 568</b>	<b>1 778 414 \$</b>	<b>1 486 411</b>	<b>1 598 634 \$</b>	<b>1 481 724</b>	<b>1 593 594 \$</b>	<b>2 253 248</b>	<b>2 423 367 \$</b>	<b>119 040</b>	<b>128 028 \$</b>	<b>861 834</b>	<b>926 904 \$</b>	<b>7 855 825</b>	<b>8 448 941 \$</b>

La valeur marchande d'une unité de la Caisse commune est de 1 075,50 \$

**B) SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE  
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

(En milliers de dollars)	Cols bleus	Pompiers	Cadres	Fonctionnaires	Contremaîtres	Professionnels	Total
<b>ACTIF</b>							
Placement en unités de la Caisse commune	1 778 414	1 598 634	1 593 594	2 423 367	128 028	926 904	8 448 941
Obligation – Ville de Montréal	–	119 174	75 036	96 297	3 925	9 298	303 730
Contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	4 404	7 115	4 924	3 563	–	55	20 061
Cotisations à recevoir	17 880	26 932	10 435	24 110	1 410	10 745	91 512
Transferts interrégimes	–	–	20 487	–	–	–	20 487
Transferts d'autres régimes à recevoir relatifs aux droits résiduels	272	–	26 614	1 027	–	5 854	33 767
Autres sommes à recevoir	342	230	232	344	24	192	1 364
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 801 312</b>	<b>1 752 085</b>	<b>1 731 322</b>	<b>2 548 708</b>	<b>133 387</b>	<b>953 048</b>	<b>8 919 862</b>
<b>PASSIF</b>							
Créditeurs							
Cotisations du promoteur perçues d'avance	259	6 224	8 984	16 929	–	5 245	37 641
Charges à payer	2 008	1 820	1 787	2 707	146	1 018	9 486
Droits résiduels à payer	9 562	21 615	6 746	14 951	1 304	7 499	61 677
Transferts interrégimes	4 288	894	–	13 286	402	1 618	20 488
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>16 117</b>	<b>30 553</b>	<b>17 517</b>	<b>47 873</b>	<b>1 852</b>	<b>15 380</b>	<b>129 292</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS</b>	<b>1 785 195</b>	<b>1 721 532</b>	<b>1 713 805</b>	<b>2 500 835</b>	<b>131 535</b>	<b>937 668</b>	<b>8 790 570</b>
<b>OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE</b>	<b>1 900 440</b>	<b>1 640 933</b>	<b>1 781 496</b>	<b>2 507 012</b>	<b>143 387</b>	<b>903 326</b>	<b>8 876 594</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>(115 245)</b>	<b>80 599</b>	<b>(67 691)</b>	<b>(6 177)</b>	<b>(11 852)</b>	<b>34 342</b>	<b>(86 024)</b>

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS  
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

(En milliers de dollars)	Cols bleus	Pompiers	Cadres	Fonctionnaires	Contremaîtres	Professionnels	Total
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF</b>							
<b>Cotisations – Participants</b>							
Service courant	22 942	13 603	17 092	27 884	416	16 392	98 329
Services passés	420	222	119	2 364	121	537	3 783
	23 362	13 825	17 211	30 248	537	16 929	102 112
<b>Cotisations – Promoteur</b>							
Service courant	25 387	10 545	20 886	27 792	443	21 857	106 910
Services passés	541	224	85	1 011	–	395	2 256
Spéciales (acte notarié)	11 863	–	–	–	–	–	11 863
Sommes requises pour acquitter les droits résiduels	3 789	5 465	5 434	3 853	203	2 482	21 226
Déficits techniques et de modification	21 508	8 596	25 933	28 504	2 687	5 570	92 798
Équilibre antérieure – Évaluations actuarielles	–	–	–	–	666	(496)	170
Excédent de cotisations	3 613	17 805	(995)	(2 887)	(23)	498	18 011
	66 701	42 635	51 343	58 273	3 976	30 306	253 234
<b>Cotisations – Participants et promoteur (en parts égales)</b>							
Sommes requises pour acquitter les droits résiduels	–	–	–	43	–	–	43
	–	–	–	43	–	–	43
<b>Caisse commune</b>							
Quote-part des revenus nets et modification de la juste valeur du placement en unités de la Caisse commune	153 584	136 274	135 943	211 043	11 263	78 423	726 530
Moins : Frais de transaction facturés par la Caisse commune	7 073	6 312	6 302	9 686	513	3 641	33 527
	146 511	129 962	129 641	201 357	10 750	74 782	693 003
Modification de la juste valeur des contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	(353)	(264)	(357)	(188)	–	(1)	(1 163)
Intérêts sur obligation – Ville de Montréal	–	7 150	4 502	5 778	236	558	18 224
Transferts provenant d'autres régimes	1 237	18	10 080	1 680	–	5 092	18 107
Intérêts sur arriérés de cotisations et autres	278	652	1 316	639	159	463	3 507
Transferts provenant des régimes d'origine	121	529	431	216	–	57	1 354
<b>AUGMENTATION TOTALE DE L'ACTIF</b>	<b>237 857</b>	<b>194 507</b>	<b>214 167</b>	<b>298 046</b>	<b>15 658</b>	<b>128 186</b>	<b>1 088 421</b>

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS  
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017  
(suite)**

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>Cols bleus</b>	<b>Pompiers</b>	<b>Cadres</b>	<b>Fonctionnaires</b>	<b>Contremaîtres</b>	<b>Professionnels</b>	<b>Total</b>
<b>DIMINUTION DE L'ACTIF</b>							
Prestations de retraite versées	112 743	85 699	101 505	157 981	11 988	36 935	506 851
Cessions de droits entre conjoints	732	764	747	208	-	227	2 678
Transferts à d'autres régimes	3 029	1 834	2 575	4 616	220	3 426	15 700
Remboursements	4 293	14 863	11 280	7 280	161	2 423	40 300
Intérêts sur les droits résiduels	199	669	132	586	66	224	1 876
Frais d'administration	242	298	298	411	147	207	1 603
<b>DIMINUTION TOTALE DE L'ACTIF</b>	<b>121 238</b>	<b>104 127</b>	<b>116 537</b>	<b>171 082</b>	<b>12 582</b>	<b>43 442</b>	<b>569 008</b>
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>116 619</b>	<b>90 380</b>	<b>97 630</b>	<b>126 964</b>	<b>3 076</b>	<b>84 744</b>	<b>519 413</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 668 576</b>	<b>1 613 152</b>	<b>1 616 175</b>	<b>2 373 871</b>	<b>128 459</b>	<b>852 924</b>	<b>8 271 157</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>1 785 195</b>	<b>1 721 532</b>	<b>1 713 805</b>	<b>2 500 835</b>	<b>131 535</b>	<b>937 668</b>	<b>8 790 570</b>

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

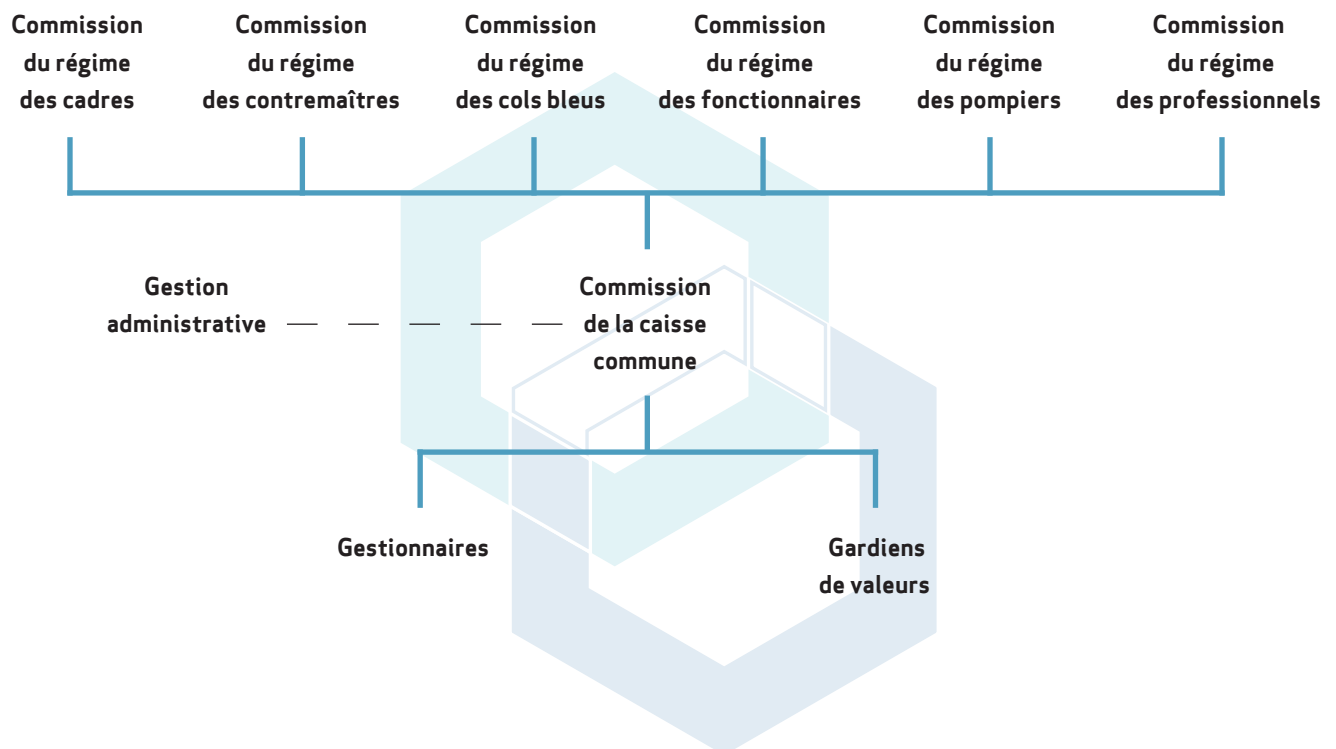
# La Caisse commune

## A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) a été constituée, en vertu du règlement numéro 6296 de la Ville, le 12 décembre 1983. Depuis le 24 septembre 1991, la Caisse commune est régie par le règlement numéro 8932. La Caisse commune regroupe, à des fins de placement, l'actif des six régimes de retraite qui y participent <sup>(1)</sup>. L'administration de la Caisse commune est assumée par la Commission de la caisse commune (la « Commission ») qui est constituée de douze membres. La Commission a pour mission de gérer la Caisse et d'effectuer les placements conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (L.R.Q., chapitre R-15.1) et selon la politique de placement adoptée par les commissions des régimes de retraite participantes.

- <sup>(1)</sup> Régime de retraite des cadres  
Régime de retraite des contremaîtres  
Régime de retraite des cols bleus  
Régime de retraite des fonctionnaires  
Régime de retraite des pompiers  
Régime de retraite des professionnels

## B) ORGANIGRAMME



## C) ADMINISTRATION

La Caisse commune est administrée par une commission composée de deux représentants de chacune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

**Président :** Monsieur Jacques Marleau

**Secrétaire - trésorier :** Madame Lucie St-Jean

### **Membres :**

Mesdames

Diane Fleurent

Lucie St-Jean

Messieurs

Jacques Brisebois

Simon Campagnoli

Claude Caty

Michel Bruce Dubois

Frantz Élie

Alain Langlois

Jacques Marleau

Maurice Parent

Yvan Rheault

Charles St-Aubin

### **Auditeur indépendant :**

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

## D) GESTION FINANCIÈRE

Le Service des finances de la Ville de Montréal assurait, en 2017, la gestion financière de la Caisse commune. Le personnel de la Ville gère les placements à court terme. Les placements en actions en obligations et autres titres sont confiés à des gestionnaires spécialisés externes. Les valeurs sont confiées à un gardien de valeurs.

### **Gestionnaires internes**

**Jacques Marleau** Directeur du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite

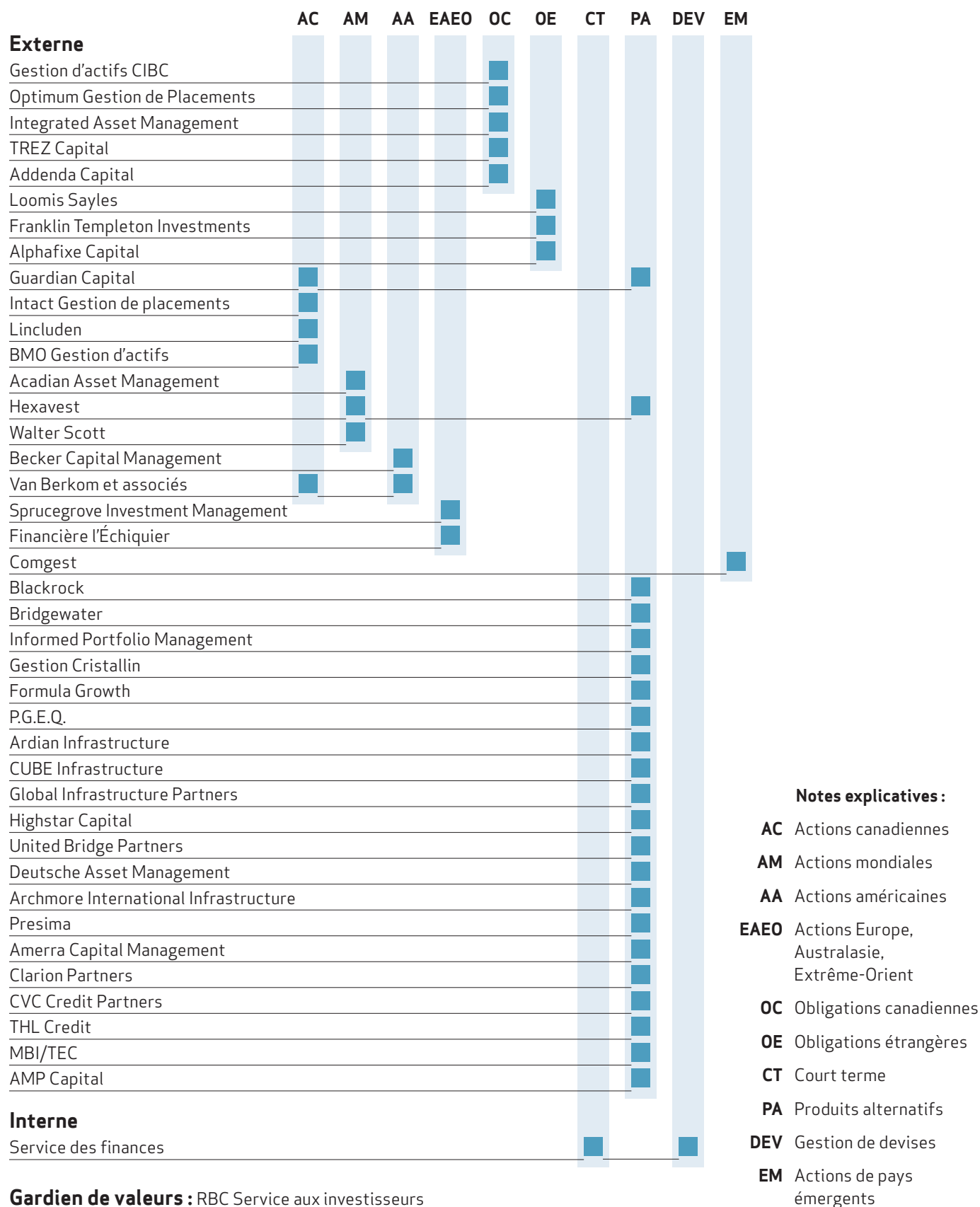
**Errico Cocchi, CFA** Chef de division du financement, du placement et de la gestion du risque

**Medhi Alani** Chargé du financement court terme

**Lucie St-Jean** Chef de division de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite



# Gestionnaires



**Gardien de valeurs :** RBC Service aux investisseurs

**Publié par la Commission de la caisse commune**

Coordination de la production :  
Bureau des régimes de retraite de Montréal  
Division du secrétariat des commissions

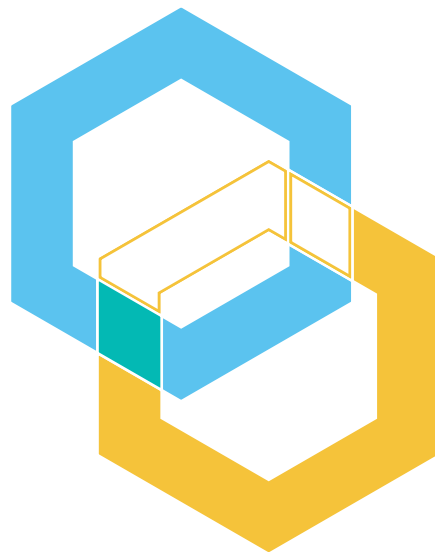
Graphisme : fig. communication graphique

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2018

ISBN 978-2-9817521-0-9

Imprimé au Canada, sur du Rolland Enviro. Ce papier contient 100% de fibres postconsommation et est fabriqué à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC®, Procédé sans chlore, Garant des forêts intactes et ECOLOGO 2771.





Montréal 